

#### Politique familiale et fécondité en Europe

Gérard-François Dumont

#### ▶ To cite this version:

Gérard-François Dumont. Politique familiale et fécondité en Europe. Population et avenir, 2007, 681, pp.3. 10.3917/popav.681.0003 . halshs-00768934

### HAL Id: halshs-00768934 https://shs.hal.science/halshs-00768934

Submitted on 26 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **EDITORIAL**

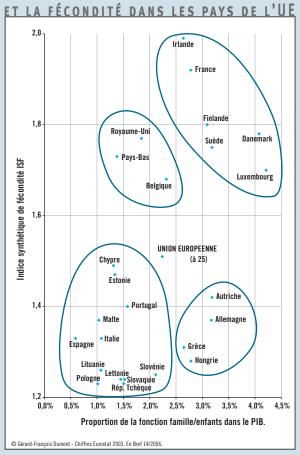
# Politique familiale et fécondité en Europe

par Gérard-François DUMONT travers leurs lois, leurs réglementations, leur politique éducative..., tous les pays européens déploient des mesures qui forment ensemble une politique familiale, qu'elle soit explicite ou implicite. L'analyse des éventuelles correspondances entre les budgets consacrés à la politique familiale et les niveaux de fécondité donne pour l'Europe des résultats cohérents.

La recherche d'une corrélation entre la proportion de la fonction famille/enfants dans le PIB¹ et le niveau de fécondité dans chaque pays de l'Union européenne conduit à une claire typologie qui se détermine d'ailleurs par rapport à la moyenne.

- Douze pays se caractérisent à la fois par un pourcentage de la fonction famille/enfants dans le PIB inférieur à celui de la moyenne (2,2 %) de l'Union européenne (à vingt-cinq pays) et une fécondité inférieure à la moyenne européenne (1,51 enfant par femme). Il s'agit des pays suivants : Chypre, Espagne², Estonie, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie et Slovénie. Dans ces douze pays, il y a donc correspondance entre une fécondité très abaissée et le faible budget de la fonction famille/enfants.
- Quatre pays (Allemagne, Autriche, Grèce et Hongrie), tout en ayant un pourcentage de la fonction famille/enfants dans le PIB plutôt supérieur à la moyenne européenne, ont néanmoins une fécondité inférieure à cette moyenne. Cela peut s'expliquer de deux façons : soit la manière dont sont utilisés les budgets de cette fonction famille/enfants ne conduit pas à une répartition favorable aux choix de fécondité, soit d'autres éléments, culturels par exemple, exercent des effets engendrant une fécondité particulièrement faible.
- Trois pays (Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni) ont une fécondité supérieure à la moyenne européenne et, pourtant, un pourcentage de la fonction famille/ enfants dans le PIB égal ou inférieur à celui de la moyenne de l'Union européenne<sup>3</sup>. Le niveau relatif de

LES PRESTATIONS FAMILLE



fécondité ne peut s'y expliquer par un investissement significatif dans la fonction famille/enfants, mais doit tenir compte d'autres éléments, comme une répartition efficiente du budget considéré ou une fécondité supérieure de certaines catégories de population.

■ Enfin, six pays (Danemark, Finlande, France, Irlande, Luxembourg et Suède) combinent en même temps un pourcentage de la fonction famille/enfants dans le PIB supérieur à celui de la moyenne de l'Union européenne et une fécondité également supérieure à la moyenne européenne.

En dépit des fortes spécificités selon les pays de l'Union européenne, l'analyse conclut donc à une corrélation significative entre les niveaux de fécondité et le pourcentage de la fonction famille/enfants dans le PIB. Les résultats confirment l'importance de l'action politique : les choix nationaux effectués en matière de politique familiale ne sont pas neutres en ce qui concerne la situation de la famille dans les différents pays de l'Union européenne.

- 1. Cette analyse est rendue possible par la publication des données chiffrées sur « La protection sociale dans qui indiquent, pour chaque pays de l'Union centage des prestations sociales consacré la fonction « famille/enfants » dans un ensemble dont les autres rubriques sont vieillesse et survie, maladie/soins de santé, invalidité, chômage, mage, logement et exclusion sociale. Par ailleurs, la connaissance des dépenses de protection sociale, en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB), permet de calculer la proportion de la foncfamille/enfants dans le PIB. Cf : Eurostat, Population et conditions sociales, 14/2006.
- 2. En dépit de l'apport de l'immigration dans la natalité. Cf. Dumont, Gérard-François, « Natalité et immigration en Espagne », Population & Avenir, n° 679, septembreoctobre 2006.
- 3. Ce pourcentage relativement faible peut aussi provenir de la façon dont le pays le calcule, en dépit des efforts conduits pour harmoniser les méthodes statistiques.

